

Il s'avère qu'au Québec, la majorité des antennes de télécommunications des grands fournisseurs privés se trouve sur des édifices appartenant à des services gouvernementaux provinciaux, principalement sur des toits d'hôpitaux et de CHSLD. Chaque fournisseur paie un loyer substantiel pour pouvoir ainsi utiliser les toits de ces édifices gouvernementaux. La direction de la Santé Publique ainsi que le gouvernement du Québec ne se trouvent-ils pas en situation d'apparence de conflit d'intérêts? Les interventions de Mme Beausoleil sont-elles de ce fait vraiment neutres et crédibles?

(1) Mesures tirées du rapport du Electric Power Research Institute (EPRI, tableau 4-1), commandé par la compagnie Power Gaz & Electric (PG&E) pour le même modèle de compteur que celui qu'on déploie au Québec.

Pour plus d'information :

refusonslescompteurs.wordpress.com

basseslaurentidesrefuse.com

basses-laurentides-refuse@videotron.com
www.facebook.com/BassesLaurentidesRefuse

Dépôt du 1er rapport de suivi devant la Régie de l'énergie

Défaut de se conformer aux conditions de reddition de compte et occultations de données

Nous souhaitons porter à votre attention des faits préoccupants concernant le projet de déploiement de compteurs intelligents d'Hydro-Québec. Au vu du premier rapport de suivi trimestriel et d'autres documents officiels produits par Hydro-Québec, il appert qu'HQ fait défaut de se conformer aux conditions de redditions de compte spécifiées par la Régie de l'énergie et que des faits importants ont été occultés ou présentés de manière à déformer la réalité.

- Reddition de compte
- Compte rendu des plaintes pour motif de refus
- Modification du territoire de deployment
- Défaut de rendre compte du nombre exact de demandes d'option de retrait dans le rapport de suivi

Nous sommes assurés que H-Q dissimule des faits importants et maquille des données à son avantage.

Faute de données exactes et complètes, personne ne devrait appuyer ni cautionner la poursuite d'un tel projet. Nos élus doivent en être informés. **Nous comptons sur vous pour assurer le suivi auprès de votre député provincial !** basseslaurentidesrefuse.com/dossier-compteurs-intelligents

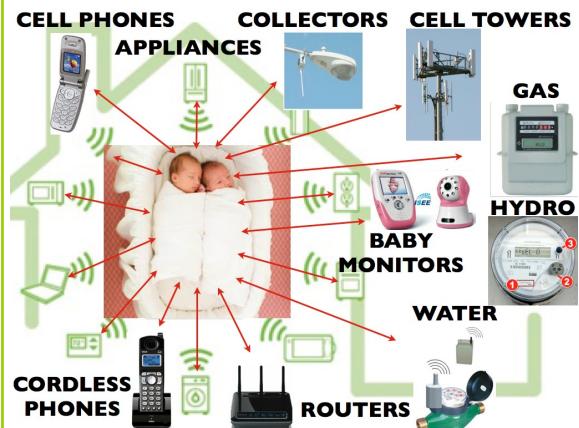
EXPOSITION CUMULATIVE

Pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, nous sommes exposés à de nombreuses sources de radiofréquences artificielles qui traversent murs, planchers et corps à notre insu et contre notre gré de manière omnidirectionnelle :

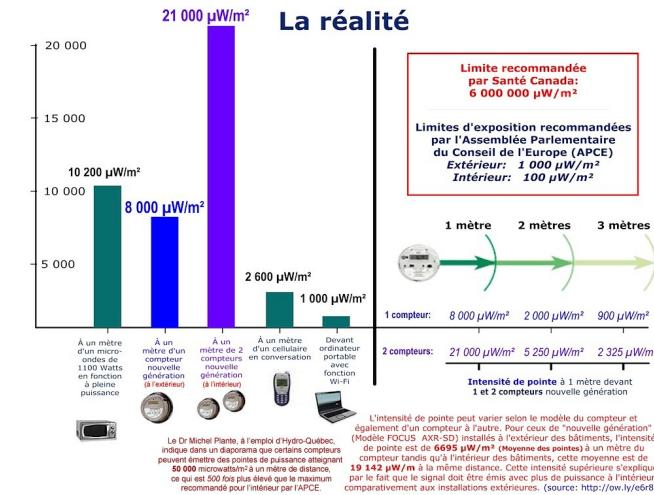
WIFI des voisins (porté de 100 m)
 Antennes à micro-ondes (porté à 3 km+)
 Antennes radio (porté de plusieurs kilomètres)
 Cellulaire (porté à plusieurs mètres)
 Téléphone sans fil du voisin (porté de plusieurs mètres)
 Xbox et autres jeux (porté de plusieurs mètres)
 Tout appareil sans fil (porté de plusieurs mètres)
 Four à micro-ondes du voisin (porté de plusieurs mètres)
 Ordinateur filé (porté de plusieurs mètres)
 Routeur du voisin (plusieurs mètres), etc.

Ajouter un CI est, pour plusieurs à court terme c'est la goutte qui va déborder le vase et les rendre incapables. Pour le reste d'entre nous c'est question de temps. 35% nous sommes déjà électrosensibles me nous l'ignorons parce que nous sommes encore fonctionnels. Nos enfants sont les plus vulnérables : 2 mutations et un cancer s'implantent; pour un adulte ce sont de 6 à 9 mutations. Si les études sur les rats s'avèrent exactes aussi pour les humains, dans sept générations l'infertilité sera irréversible.

Nous pouvons utiliser la technologie d'une façon intelligente et ponctuelle; nous pouvons choisir l'utiliser filée; nous pouvons nous tenir à une certaine distance; ce n'est pas le cas avec le CI : nous serons irradiées en permanence par notre compteur et celui de tous les voisins à 75 m (250 pieds) de distance à vie. C'est insensé, il faut se responsabiliser et protéger les générations futures. Nous sommes les adultes, soyons responsables pour l'amour de nos enfants.



CE QU'HYDRO-QUÉBEC NE VOUS DIT PAS . . . HQ a su mettre au point une campagne de communication bien orchestrée afin d'obtenir l'appui des décideurs et de la population sur la base d'omission de données importantes et de démonstrations falacieuses.



HQ affirme que les nouveaux compteurs ne sont lus que six (6) fois par jour. Cette affirmation est trompeuse, car les compteurs émettent et reçoivent des ondes en moyenne toutes les 20 secondes 24 heures sur 24 pour fin de synchronisation.

HQ omet de dire que le **Code de Sécurité 6** établi par Santé Canada est une norme désuète et inadéquate parmi les plus laxistes au monde qui ne tient compte que des effets thermiques des micro-ondes (réchauffement après 6 minutes d'exposition) et ne tient pas compte des effets biologiques non-thermiques à court ou à long terme démontrés par de nombreuses études récentes. Par conséquent, l'affirmation que les compteurs sont sans danger est fausse si on considère non seulement le réchauffement des tissus humains mais aussi tous les autres effets possibles sur la santé et l'environnement.

HQ omet de dire que la densité de puissance du signal augmente selon le carré de la distance si on se rapproche de la source d'émission .

HQ n'a pas testé en laboratoire le degré d'absorption spécifique (DAS). Ce test aurait permis d'établir une limite de distance sécuritaire. La densité de puissance ponctuelle des crêtes peut atteindre 552 960 $\mu\text{W}/\text{cm}^2$ à 30 cm du compteur(1). En extrapolant comme le veut la formule mathématique du carré de la distance, le résultat à cinq (5) cm est de 19 906 560 $\mu\text{W}/\text{m}^2$. Cela est énorme! La population a le droit de savoir à quoi elle est exposée.

HQ omet de parler de la technologie des ondes pulsées émises par les compteurs « intelligents ». Intermittentes, très puissantes (effet de coup de fouet) et à longue portée (trois (3) kilomètres), elles ne sont pas comparables aux ondes non-pulsées, à courte portée et constantes émises par les autres appareils disponibles sur le marché.

HQ omet de parler des mesures ponctuelles.

HQ ne donne que des mesures de densité de puissance moyennées dans le temps qui ont pour effet de minorer artificiellement les mesures réelles en les ramenant à une valeur très faible de 50 $\mu\text{W}/\text{m}^2$. La technologie à ondes pulsées doit être mesurée de manière ponctuelle. La densité de puissance ponctuelle est de 65 000 $\mu\text{W}/\text{m}^2$ à un mètre(1) de distance du compteur ce qui, à égale distance, surpassé de loin tous les autres appareils domestiques.

HQ omet de parler des émissions omnidirectionnelles des nouveaux compteurs qui créent un halo de diffusion des ondes qui irradient dans toutes les directions et sont capables de pénétrer les bâtiments et les personnes. Les images de synthèse proposées par HQ dans son vidéo promotionnel sont trompeuses (lignes vertes se dirigeant sagement d'une maison à l'autre sans jamais pénétrer dans les domiciles) et ne correspondent pas à la réalité.

HQ omet de parler du nombre maximal d'ondes pulsées par minute (cycle d'utilisation maximal). Les faibles données publiées actuellement sont obtenues sur une utilisation de moins de 0,1 % de l'appareil. Le nombre d'émissions d'ondes pulsées par minute augmentera si le réseau est exploité à 100 % lorsque de nouvelles « fonctionnalités » seront offertes et que l'antenne Zigbee sera activée. Cette deuxième antenne est destinée à communiquer avec les appareils électroniques et électroménagers dotés de puces électroniques.

HQ omet de parler du caractère dynamique de son nouveau réseau de communication automatisé. Certains compteurs (3 % selon les observations faites lors du projet pilote) sont plus actifs parce que plus sollicités en raison de leur proximité avec le routeur ou pour compenser l'incapacité de communiquer avec d'autres compteurs en raison de pannes ou d'obstacles. Ces compteurs « hyperactifs » peuvent émettre jusqu'à deux (2) fois par seconde.

HQ omet de mentionner que l'exposition aux ondes est cumulative. Les ondes émises par le compteur s'ajoutent aux ondes émises par les autres équipements émetteurs de radiofréquences déjà installés. Toutes ces émissions s'accumulent et les compteurs peuvent se retrouver dans des lieux ayant déjà atteint un niveau de saturation. Les compteurs groupés ainsi que les autres éléments du réseau de Lecture à Distance (LAD) (routeurs et antennes relais) contribuent de manière importante au cumul d'exposition aux ondes électromagnétiques. Au contact de certaines surfaces, la réflexivité produit des « points chauds » qui sont des zones où se concentrent dangereusement les ondes.

De plus... Les compteurs « intelligents » sont des **dispositifs de surveillance** capables d'identifier précisément les appareils actifs dans votre résidence et/ou lieu de travail. Les informations recueillies sont conservées dans une base de données formant l'historique complet des activités des ménages et des entreprises. Ces données pourraient être utilisées par des agences gouvernementales, revendues à des intérêts privés ou piratées. L'installation des compteurs « intelligents » ouvre donc la porte à une nouvelle forme de cybervulnérabilité dont les impacts sont encore sous-estimés. La tarification différenciée selon les heures de pointe. Grâce à l'implantation de compteurs ayant la capacité de faire des relevés de consommation en temps réel, il sera possible d'établir de nouveaux modes de facturation en tenant compte de différents tarifs appliqués à divers moments de la journée. Les clients contraints d'utiliser l'énergie aux heures de pointe pour des raisons de santé ou autres nécessités seront injustement pénalisés.

Des compteurs émetteurs de radiofréquences (de 1^{re} génération) sont installés un peu partout au Québec depuis 2004. Ces compteurs de marque Itron et/ou GE, dont plus de 900 000 ont déjà été installés, émettent des ondes pulsées, soit toutes les 30, 5 ou 2 secondes afin d'être lus à distance par le releveur à partir de la rue. Les compteurs électroniques de 1^{re} génération émetteurs de radiofréquences causent les mêmes problèmes de santé que les compteurs de 2^e génération, dit « intelligents ». (nausées, migraines, étourdissements, pertes de concentration et de mémoire, acouphènes, troubles cardiaques et autres troubles plus graves chez les personnes déjà électrosensibles et/ou souffrant de troubles neurologiques).

L'Option de retrait L'option de retrait telle que proposée par Hydro-Québec s'applique à tous les compteurs émetteurs de radiofréquences. Cependant, cette option de retrait est **inadéquate, inéquitable et surtout inapplicable** : un client ayant plusieurs **compteurs groupés** dans son logement et/ou étant exposé au rayonnement des compteurs de ses voisins ne peut demander le retrait des compteurs de ses voisins.

Nous recommandons plutôt l'avis de non-consentement ou la mise en demeure par courrier recommandé. Au sujet du spécialiste de la santé qui représente HQ, il faut savoir ceci: Le Dr Michel Plante, médecin-conseil à l'emploi d'HQ depuis 1982, travaille aussi pour Rogers Communications, Bell Mobilité et Vidéotron. Le Dr Plante tient un discours dont les trois arguments principaux servent les intérêts de l'industrie : 1) les émissions des antennes et des compteurs sont conformes au Code de sécurité 6 de Santé Canada ; 2) ces émissions sont par conséquent sans danger pour la santé ; et 3) les symptômes rapportés par certaines personnes qui se disent incommodées par l'exposition aux ondes sont psychosomatiques (effet placebo). Rogers est partenaire d'HQ dans le projet de déploiement des compteurs intelligents. Rogers fournit les antennes relais nécessaires à la retransmission des données recueillies par les compteurs et les routeurs d'Hydro-Québec vers les centrales de traitement des données. Le Dr Plante entretient des liens étroits avec le **fabricant de logiciels de télécommunication**, Lorne Trottier. Tous deux entretiennent le site emfandhealth.com, un site qui cherche à prouver ou à promouvoir l'idée que les ondes sont sans danger. Lorne Trottier est un généreux mécène qui subventionne à coup de dizaines de millions de dollars des recherches universitaires (McGill, Polytechnique-Brigade Électro-Urbaine et Université de Montréal). Mme Monique Beausoleil travaille pour l'**Institut national de santé publique du Québec**. Mme Beausoleil a fait la tournée de toutes les directions régionales pour faire la promotion du discours rassurant propre à l'industrie et accompagne le Dr Plante dans ses représentations auprès des élus. Mme Beausoleil évoque l'**effet placebo bien qu'elle n'ait, tout comme le Dr Plante, aucune compétence ou qualification en santé mentale**.

Pourquoi la direction de la Santé Publique est-elle si proactive dans ce dossier controversé?